

ACCOMPAGNER MON ENFANT VERS SA FORMATION

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

ÉDITION 2026
Service des formations postobligatoires et de l'orientation
Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle

ACCOMPAGNER MON ENFANT VERS SA FORMATION

Votre enfant se trouve au cycle 3 (9e - 10e - 11e année). C'est le moment d'envisager la suite de sa formation après l'école obligatoire.

Ce guide explique les étapes du parcours du choix de formation et de métier dès la 9e année. Vous trouverez dans les pages suivantes, les moyens à disposition pour vous aider à accompagner votre enfant vers les différentes offres de formation et de métier après l'école obligatoire.

Le parcours présenté étape par étape, en page 3, est schématisé de manière linéaire. En réalité, il en va souvent autrement: à cet âge, les intérêts de votre enfant peuvent évoluer rapidement. Son chemin sera sans doute fait d'avancées, de pauses, de retours en arrière et d'élans soudains, jusqu'à ce qu'il ou elle trouve sa voie vers les différentes formations et métier après l'école obligatoire.

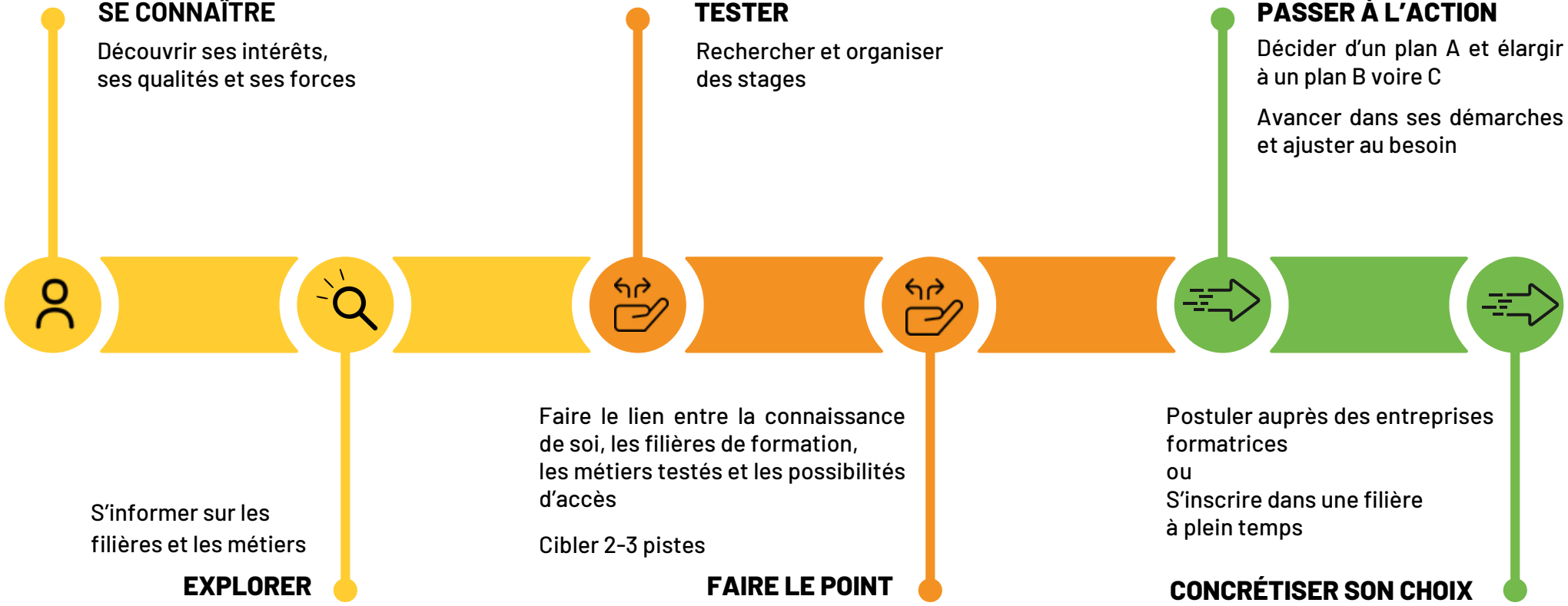
Élaborer et concrétiser un choix requiert des compétences que votre enfant va pouvoir apprendre durant cette période. Elles lui serviront tout au long de sa vie, que ce soit après sa formation ou plus tard dans son parcours professionnel. Elles l'aideront par exemple à choisir un domaine d'études supérieures, à se spécialiser grâce à une formation continue, ou encore à réfléchir à son évolution sur le marché du travail.

Pour explorer les perspectives de formation et de métier, ainsi qu' obtenir des conseils et des informations pour savoir comment construire et réaliser un choix, la présence de conseiller-ères en orientation est assurée dans le bureau d'orientation scolaire et professionnelle du collège de votre enfant (Bureaux OSP, détails p.10).

Prenez le temps de lire ce guide, de discuter avec votre enfant de ses intérêts, de découvrir et d'explorer les formations et les métiers et de le-la soutenir dans ses démarches. Ainsi, vous participerez activement à la construction de son choix d'orientation.

LE PARCOURS DU CHOIX DE FORMATION ET DE MÉTIER

DÈS LA 9E ANNÉE



TOUT AU LONG DU CYCLE 3, DIVERS MOYENS EXISTENT POUR PARCOURIR CES ÉTAPES ET AVANCER VERS UNE FORMATION APRÈS L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

LES CONSEILLER-ÈRES EN ORIENTATION SONT LÀ POUR VOUS SOUTENIR AU BESOIN

LE PARCOURS DU CHOIX ÉTAPE PAR ÉTAPE

SE CONNAÎTRE | EXPLORER | TESTER | FAIRE LE POINT | PASSER À L'ACTION

Apprendre à se connaître, découvrir ses intérêts, ses qualités, ses forces est la première étape du parcours du choix. La connaissance de soi est nécessaire pour construire un choix qui correspond à sa personne.

SE CONNAÎTRE

DÈS LE MILIEU DE LA 9E ET DÉBUT DE LA 10E ANNÉE

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE À CETTE ÉTAPE

- **Observer votre enfant dans ses activités quotidiennes**
 Par exemple, repérez les moments où il-elle montre de l'enthousiasme, identifiez ses activités favorites: manuelles, créatives, intellectuelles, culturelles, sportives, etc.

- **Encourager votre enfant** à prendre conscience de ses intérêts, ses valeurs et ses capacités dans son quotidien. Aidez le-la à les verbaliser en posant des questions ouvertes: *"comment as-tu réalisé cette tâche? Qu'est-ce qui t'a plu ou t'a paru facile? "*.

- **Impliquer le regard de personnes extérieures** qui connaissent votre enfant (enseignant-es, entourage, famille, etc.). Un regard extérieur permet souvent de révéler ou de mettre en avant de nouvelles qualités.

OUTILS À DISPOSITION:

JOURNÉE "FUTUR EN TOUS GENRES"
COURS "PREMIERS PAS VERS UN CHOIX"

Plus de détails, pages 9 et 11

FUTUR EN TOUS GENRES



PIÈGES À EVITER

Construire un choix uniquement en fonction des capacités scolaires

Un choix se construit en intégrant aussi les intérêts, les qualités et les forces !
Si ces aptitudes ne sont pas suffisamment prises en compte, la filière choisie risque d'être abandonnée en cours de route.

LE PARCOURS DU CHOIX ÉTAPE PAR ÉTAPE

SE CONNAÎTRE | **EXPLORER** | TESTER | FAIRE LE POINT | PASSER À L'ACTION

Découvrir et explorer les possibilités de formations et de métiers est la deuxième étape. Le système de formation offre un grand nombre de perspectives, avec des voies et des passerelles qui permettent d'élargir les horizons. Près de 800 professions existent en Suisse, dont 250 possibles en apprentissage

DÉCOUVRIR ET EXPLORER

DÈS LA 10E ANNÉE

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE À CETTE ÉTAPE

Explorer avec votre enfant les différentes formations et métiers
Encouragez votre enfant à s'intéresser aux activités professionnelles qui l'entourent, à rechercher des informations où visionner des vidéos sur les métiers, par exemple sur le site orientation.ch (voir rubrique outils à disposition). Ne vous limitez pas aux métiers connus ou qu'on croit connaître. Gardez l'esprit curieux et ouvert!

Prendre connaissance des conditions d'accès aux formations après l'école obligatoire
Il est important de connaître ces conditions afin de savoir quelles formations seront accessibles à votre enfant. Dans tous les processus de choix, il existe toujours un contexte dont il faut tenir compte pour définir des objectifs réalistes et réalisables.

Mettre en lien les filières et les métiers explorés avec les intérêts, qualités ou forces de votre enfant. Notez par écrit les différentes idées. Cela permettra de structurer la réflexion de votre enfant, même si cela ne mène pas à une décision immédiate.
A l'étape suivante, le stage viendra confirmer ou non ces premières pistes.

OUTILS À DISPOSITION:

TOUTES LES CLÉS ET LES GUIDES UTILES À L'ORIENTATION DE VOTRE ENFANT

Plus de détails, page 11



Documentation dans les bureaux OSP et les centres d'orientation et de carrière.
En ligne sur www.ne.ch/orientation-publications ou sur le site www.orientation.ch

orientation.ch



Evénements sur www.ne.ch/ocosp-agenda

PIÈGES À EVITER

Juger les idées de métiers qui vous semblent irréalistes

Toute idée permet d'ouvrir la discussion et de mieux comprendre les besoins de votre enfant.
Maintenir ce dialogue lui permettra d'ajus-ter son projet selon les possibilités.

LE PARCOURS DU CHOIX ÉTAPE PAR ÉTAPE

SE CONNAÎTRE | EXPLORER | **TESTER** | FAIRE LE POINT | PASSER À L'ACTION

Expérimenter activement et vérifier les différentes pistes envisagées font partie de la troisième étape. Aucun métier n'est parfait. Faire un choix, c'est composer avec des avantages et des inconvénients dans une mesure acceptable. Stages et visites d'entreprises permettent de confronter ses idées à la réalité d'un métier, quelle que soit la formation visée.

TESTER

PEUT DÉJÀ COMMENCER EN 10E ANNÉE

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE À CETTE ÉTAPE

Préparer le stage avec votre enfant et aider à ouvrir les portes
Expliquez comment organiser un stage et comment se comporter dans un milieu professionnel. Activez votre réseau au besoin, mais laisser le-la faire si vous voyez qu'il ou elle y arrive seul-e.

Échanger sur l'expérience vécue
Posez des questions ouvertes pour l'aider à identifier ce qui lui a plu, les avantages et les inconvénients et les compétences que votre enfant a découvertes.

Aider votre enfant à faire un bilan au terme des expériences vécues
Encouragez votre enfant à se poser les bonnes questions et laissez-lui le temps de tirer ses conclusions, sans juger. Si le stage lui a déplu, demandez-lui par exemple : " *Qu'est-ce qui ne t'a pas plu : l'ambiance de l'entreprise ou le métier lui-même ?* " Selon sa réponse, il-elle saura s'il vaut mieux retester le même métier dans une autre entreprise ou envisager une autre voie.

OUTILS À DISPOSITION:

STAGES, ÉVÉNEMENTS
Plus de détails, page 11





Evénements sur
www.ne.ch/ocosp-agenda

PIÈGES À EVITER

Influencer ou décider à sa place

Si le choix de votre enfant vous inquiète ou qu'il ne correspond pas à vos attentes, évitez de critiquer sa proposition.
Expliquez plutôt les raisons de votre inquiétude. Votre enfant pourra alors ajuster son choix en tenant compte de vos remarques ou vous démontrer qu'il ou elle a bien réfléchi malgré vos réticences.

LE PARCOURS DU CHOIX ÉTAPE PAR ÉTAPE



Évaluer et prendre du recul sur l'ensemble de ses expériences est une étape importante pour en définir une direction claire. C'est un moment de grandes réflexions qui demande de faire le lien entre les intérêts, les découvertes, les expériences, etc. Il ne faut pas sous-estimer le temps nécessaire pour que toute cette analyse puisse mûrir.

FAIRE LE POINT

2E SEMESTRE DE 10E ANNÉE - 1ER SEMESTRE DE 11E ANNÉE

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE À CETTE ÉTAPE

Proposer à votre enfant de rassembler ses rapports de stage et les informations récoltées. Ensemble, vous pourrez les comparer, les classer et les mettre en lien avec sa personnalité et ses compétences. Garder une trace écrite des ses réflexions et de ses expériences permet de ne pas les oublier.

Repérer ce qui revient souvent comme des points importants
Partagez vos observations, par exemple : *" Dans chaque stage ou expérience que tu as eu , il ressort que tu apprécies « travailler en équipe » ou que « le contact avec le public » revient souvent comme un point positif ".*

Faire ensemble une synthèse de toutes les découvertes et les expériences
Posez des questions simples pour aider votre enfant à exprimer ce qui compte pour lui ou elle: : *" Si tu devais refaire un seul de ces stages, lequel choisirais-tu et pourquoi ? Si tu renonçais à ce métier, qu'est-ce qui te manquerait? ".* Si un choix se dessine clairement, encouragez à passer à l'action (voir étape suivante).

OUTILS À DISPOSITION:

CONSEIL EN ORIENTATION

En cas de questions, vous pouvez prendre contact avec le-la conseiller-ère en orientation du bureau OSP situé dans le centre scolaire de votre enfant.

Plus de détails, page 10

PIÈGES À EVITER

Dramatiser lorsqu'un projet n'est pas possible

Les obstacles font partie d'un processus de choix (limitation au niveau des notes, des places disponibles, des régulations dans certaines écoles, etc.).
Savoir en tenir compte, ajuster ses objectifs et trouver d'autres solutions est une force et permet d'apprendre à rebondir.

LE PARCOURS DU CHOIX ÉTAPE PAR ÉTAPE

SE CONNAÎTRE → EXPLORER → TESTER → FAIRE LE POINT → **PASSER À L'ACTION**

Votre enfant a trouvé sa voie. Il ou elle doit effectuer différents démarches pour concrétiser son choix. Gardez en tête un plan B ou C, pour élargir les possibilités, éviter les mauvaises surprises et rebondir rapidement.

PASSER À L'ACTION

DÈS L'AUTOMNE DE LA 11E ANNÉE

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE À CETTE ÉTAPE

- **Accompagner dans les démarches d'inscription ou de postulation.** Selon vos possibilités, aidez à préparer un dossier de candidature, à s'entraîner à un entretien d'embauche ou encore l'accompagner à une soirée de recrutement. Remplissez ensemble l'inscription aux filières à plein temps (Lycée/CPNE).

- **Aider votre enfant à devenir autonome.** Si vous en avez l'occasion, expliquez-lui plutôt que de faire à sa place. Votre enfant pourra ainsi devenir autonome et réutiliser ces compétences plus tard, pour un emploi, une réorientation ou une évolution de carrière.

- **Valoriser chaque effort, rester confiant-e en cas de refus.** Ce passage à l'action est l'aboutissement de tout un travail de réflexion - valorisez-le! Votre enfant aura ainsi le sentiment d'avoir été acteur de son propre choix, plutôt que d'avoir suivi une trajectoire imposée. En cas de refus à une candidature ou une inscription, aidez votre enfant à en tirer des leçons concrètes (ajuster le CV, retravailler l'entretien d'embauche) plutôt qu'il-elle généralise (*"je ne suis pas fait pour ça"*), et réajuster le projet vers d'autres pistes.

OUTILS À DISPOSITION:

GUIDES, ÉVÉNEMENTS

Plus de détails, pages 11





Destination apprentissage

PIÈGES À EVITER

Attendre que son enfant sache faire les démarches seul-e.

Sans explication claire, les démarches ne vont pas de soi. Votre enfant risque d'hésiter à demander de l'aide, voire de se bloquer. Un désintérêt affiché ("*ça me saoule*", "*flemme*") cache souvent ce malaise.
Montrez-lui concrètement comment faire (contacter une entreprise, faire un CV, s'inscrire dans une école). Petit à petit, il ou elle saura ensuite reproduire la démarche seul-e.

COURS “PREMIERS PAS VERS UN CHOIX”

En fin de 9e ou dès la rentrée de 10e, votre enfant suit en classe le cours "Premiers pas vers un choix" (PPC), dispensé dans le cadre de la formation générale (FGE), qui l'initie au choix d'une formation ou d'un métier. Il est animé par le corps enseignant de FGE avec 6 périodes de co-animation avec les conseiller-ères en orientation.
Pour connaître les activités de ce cours, demandez à votre enfant de prendre la fourre verte “PPC” à la maison et parcourez-la ensemble.

CE QUE VOTRE ENFANT APPREND, ÉTAPE PAR ÉTAPE:

MIEUX SE CONNAÎTRE
Identifier ses intérêts, ses points forts et ses valeurs — ce qu’il ou elle aime faire, ce qu’il ou elle fait bien, et ce qui compte vraiment dans un futur métier.

DÉCOUVRIR LE SYSTÈME DE FORMATION
Explorer les différentes filières possibles après l’école obligatoire (apprentissage, certificat d’école de culture générale, maturité professionnelle ou encore maturité gymnasiale) et les conditions pour y accéder.

CHERCHER DE L’INFORMATION SUR LES MÉTIERS
Apprendre à s’informer de manière autonome : quels sites consulter, comment trouver des sources fiables sur les formations et les professions, à quels événements se rendre.

FAIRE LE LIEN ENTRE SA PERSONNALITÉ ET LE MONDE DU TRAVAIL
Des activités aident à relier ses qualités et ses centres d’intérêt à des métiers concrets, pour dégager des pistes réalistes et motivantes.

PASSER À L’ACTION
Apprendre à organiser un stage, rechercher une place d’apprentissage, rédiger un CV et une lettre de motivation. Des modèles sont fournis sur une clé USB remise à chaque élève.



À la fin du cours, votre enfant dispose d’outils concrets pour l’aider à construire progressivement son projet de formation et de métier.

PRENDRE CONTACT AVEC LE BUREAU D'ORIENTATION

Chaque centre scolaire dispose d'un bureau d'orientation scolaire et professionnelle (bureau OSP). Les conseiller-ères en orientation accompagnent les élèves dans la construction du parcours de formation après l'école obligatoire. Ils ou elles sont également disponibles pour répondre à vos questions en tant que parents.

À partir du 2e semestre de la 10e année, l'inscription pour un entretien individuel se fait par le formulaire reçu en classe, qui doit être retourné avec la signature des parents. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'un entretien, n'hésitez pas à solliciter le bureau OSP du centre scolaire de votre enfant.

Missions des bureaux OSP

- Aider votre enfant à réfléchir à son avenir, tout en lui laissant la maitrise de ses décisions et de ses actions;
- Lui permettre d'identifier ses points fort pour faire face aux défis;
- L' accompagner dans la construction progressive de son projet après l'école obligatoire;
- Favoriser son autonomie afin qu'il ou elle puisse, peu à peu, devenir acteur ou actrice de son parcours.

Qualifications

Les conseiller-ères en orientation travaillent avec:

- Des informations fiables et vérifiées sur les formations et les métiers;
- Des outils et des méthodes d'accompagnement reconnus scientifiquement;
- Les parents et les partenaires qui accompagnent le ou la jeune, lorsque cela est utile et dans le respect de la confidentialité.

Comment trouver le bureau OSP?

Le nom du conseiller ou de la conseillère en orientation figure dans l'agenda de votre enfant. Vous pouvez les contacter :

- par e-mail
- lors des permanences au bureau OSP du centre scolaire de votre enfant



Liste et contacts des bureaux OSP par centre scolaire

www.ne.ch/orientation-bureaux

www.ne.ch/orientation-eleves

LES RESSOURCES DE L'ORIENTATION

Diverses ressources sont disponibles pour aider votre enfant à parcourir les différentes étapes du choix de formation et de métier.

CLÉS ET GUIDES UTILES À L'ORIENTATION DE VOTRE ENFANT

Retrouvez toutes les informations sur le système de formation, les conditions d'accès et les filières de formation en ligne ou auprès des bureaux OSP. Des guides pratiques pour les diverses démarches de la recherche d'une place d'apprentissage aux délais d'inscription en école plein temps sont également disponibles.

www.ne.ch/orientation - publications



Diverses brochures sur les domaines et dépliants sur les métiers sont à disposition dans les bureaux OSP, ainsi que dans les centres d'orientation et de carrière. Des spécialistes sont disponibles dans votre recherche d'information.

www.ne.ch/orientation

ÉVÉNEMENTS

Des événements pour découvrir et explorer des possibilités de formations et des métiers sont organisés tout au long de l'année. Certaines manifestations permettent aussi d'avoir un premier contact direct avec des entreprises formatrices en vue d'un stage ou d'un apprentissage.



www.ne.ch/ocosp-agenda

FUTUR EN TOUS GENRES

Futur en tous genres invite les jeunes à élargir leurs horizons et à découvrir des métiers au-delà des stéréotypes de genre : les filles sont encouragées à explorer des métiers traditionnellement exercés par les garçons, et les garçons des métiers traditionnellement exercés par les filles. Une journée pour éveiller leur curiosité et entrevoir de nouvelles possibilités professionnelles pour leur avenir, car tous les métiers sont ouverts à toutes et à tous !

LIENS UTILES

Le site orientation.ch est une ressource importante pour explorer les métiers, avec près de 800 fiches descriptives de professions. Découvrez avec votre enfant cet univers par domaines, intérêts ou grâce à des vidéos; cela pourra lui donner de nouvelles idées.

orientation .ch

www.orientation.ch

Renseignements

Bureaux d'orientation
scolaire et professionnelle

BUREAU D'ORIENTATION
SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

www.ne.ch/orientation
032 889 69 63
OCOSP@ne.ch

Images : Monkey Business Images /SFPO